

LES PLANS DE MOBILITÉ

(Plans de Déplacements d'Entreprises en France / Plans de Transports d'Entreprises en Belgique / Plan de Mobilité en Entreprises en Suisse ...)

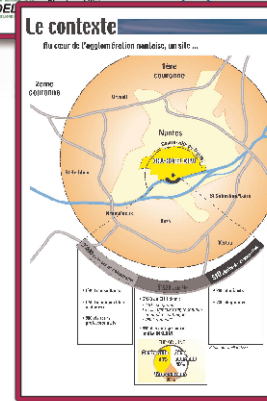
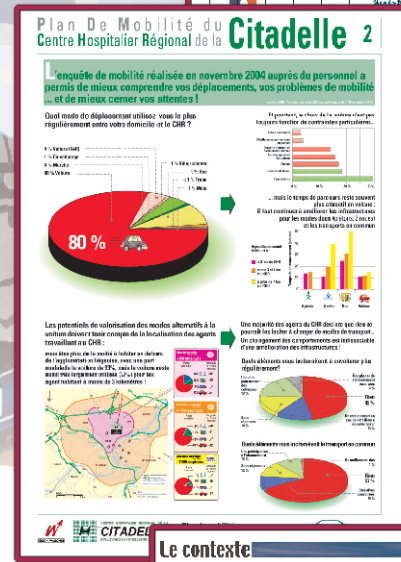
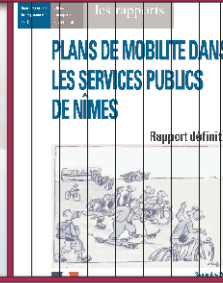
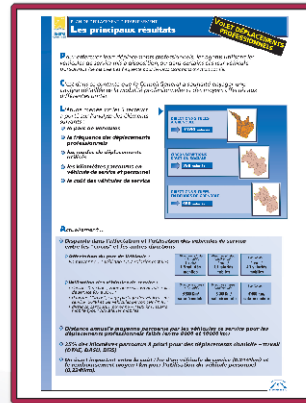
L'APPROCHE TRANSITEC

NOS RÉFÉRENCES RÉCENTES

● France	
Nîmes (30)	2000 Plan de mobilité dans les services publics
Marseille (13)	2001 Plan de mobilité du site "les Docks"
Grenoble (38)	2002 Plan de déplacements d'entreprise du Conseil Général de l'Isère
Nantes (44)	2002 Plan de déplacements d'entreprise du Centre Hospitalier Universitaire
Arras (62)	2003 Plan de déplacements d'entreprise du Centre Hospitalier
Besançon (25)	2003 Plan de déplacements d'entreprise du Conseil Général du Doubs
Champigny S/Marne (94)	2004 Plan de déplacements du groupe scolaire du Tremblay
Dijon (21)	2005 Plan de déplacements des salariés de la mairie (centre-ville)
CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin (67)	2005 Plan de déplacements des salariés

● Belgique	
Mouscron	2000 Etude d'accessibilité et de sécurisation des abords pour le projet d'Ecole Européenne
Liège	2004 Plan de Transport d'Entreprise du CHR de la Citadelle (environ 2400 employés) - en cours

Prise en compte des contraintes d'accessibilité à des pôles scolaires et d'emplois dans le cadre d'Études de Plans Communaux de Mobilité (PCM) ou de Plans de Sécurité Routière (PSR) de plus de 30 Villes et Communes.
Formation des conseillers en mobilité en Wallonie et sur Bruxelles Capitale.



LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS (tirés de nos expériences)

- **Les autorités organisatrices des transports jouent un rôle majeur dans la réussite des Plans de Mobilité :**
 - elles maîtrisent l'organisation du déplacement en transports collectifs
 - elles sont le relais entre l'entreprise et les acteurs locaux des déplacements (notamment les gestionnaires des espaces publics et les exploitants des réseaux TC)
- **Un PDE doit être une opération "gagnant – gagnant" :**
 - l'employeur
 - le salarié
 - la collectivité

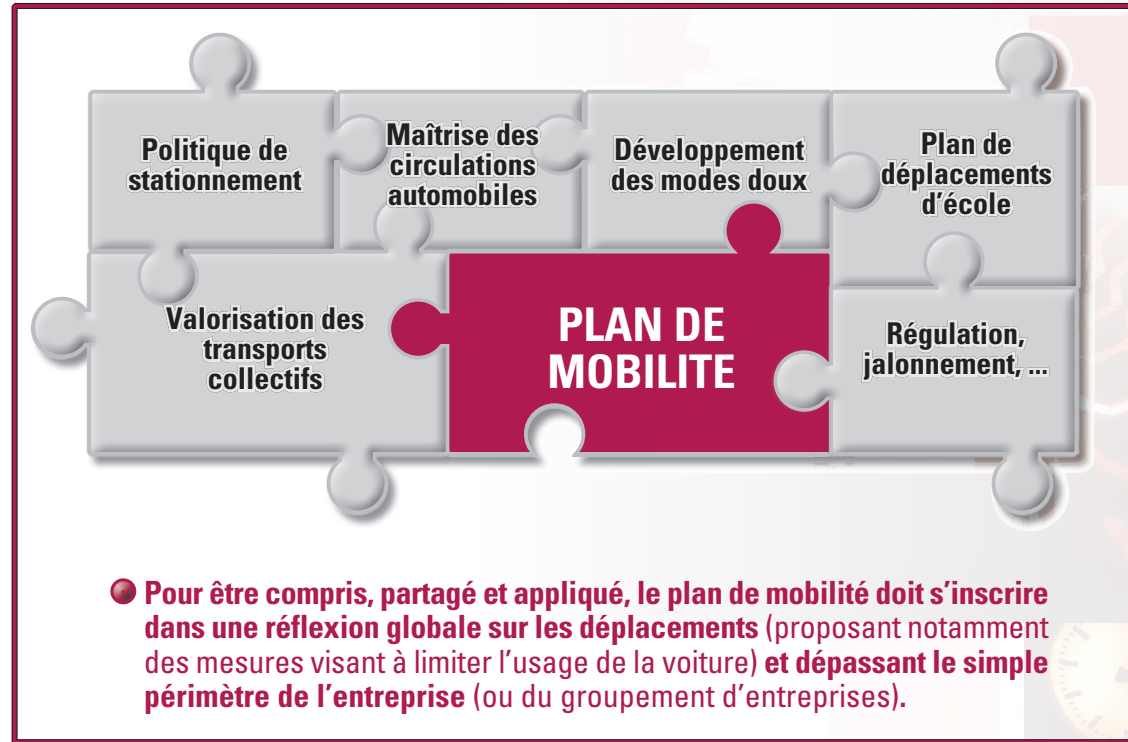
... chacun doit en tirer bénéfice !
- **Les principaux leviers à disposition :**
 - la gestion du stationnement (sur le site de l'entreprise et à proximité)
 - le temps de déplacement
 - le coût du déplacement

LES PLANS DE MOBILITÉ

(Plans de Déplacements d'Entreprises en France / Plans de Transports d'Entreprises en Belgique / Plan de Mobilité en Entreprises en Suisse ...)

L'APPROCHE TRANSITEC

UN OUTIL AU SERVICE D'UNE POLITIQUE GLOBALE DES DEPLACEMENTS ...



● **Pour être compris, partagé et appliqué, le plan de mobilité doit s'inscrire dans une réflexion globale sur les déplacements (proposant notamment des mesures visant à limiter l'usage de la voiture) et dépassant le simple périmètre de l'entreprise (ou du groupement d'entreprises).**

... POUR UN OBJECTIF :

réduire l'utilisation de la voiture particulière sur le trajet domicile-travail en favorisant l'utilisation de modes moins polluants.

● **Cet objectif peut également concerner les déplacements professionnels, les déplacements intra-entreprises, les livraisons, les visiteurs, ...**



17, avenue des Boveresses
CH-1010 LAUSANNE
Téléphone 021 652 55 55
Télécopie 021 652 32 22
E-mail lausanne@transitec.net

172, Avenue F. Roosevelt
F - 69500 BRON
Téléphone 04 72 37 94 10
Télécopie 04 72 37 88 59
E-mail lyon@transitec.net

14, rue de la Monnaie
B - 5000 NAMUR
Téléphone 0032 (0) 81 22 45 66
Télécopie 0032 (0) 81 22 45 68
E-mail namur@transitec.net

Av. Da Liberdade 144-156, 6^eesq
P - 1250-146 LISBOA
Téléphone 0035 (0) 121 325 60 34
Télécopie 0035 (0) 121 325 60 36
E-mail lisboa@transitec.net

8089.03-1c/ce/af-16.09.2005

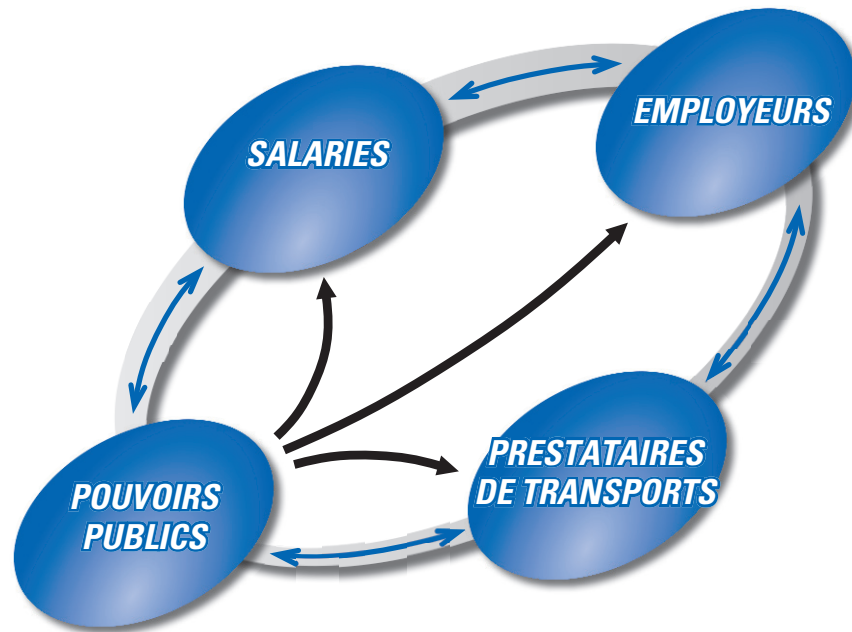


LES PLANS DE MOBILITE

(Plans de Déplacements d'Entreprises en France / Plans de Transports d'Entreprises en Belgique / Plan de Mobilité en Entreprises en Suisse ...)

L'APPROCHE TRANSITEC

LES ACTEURS

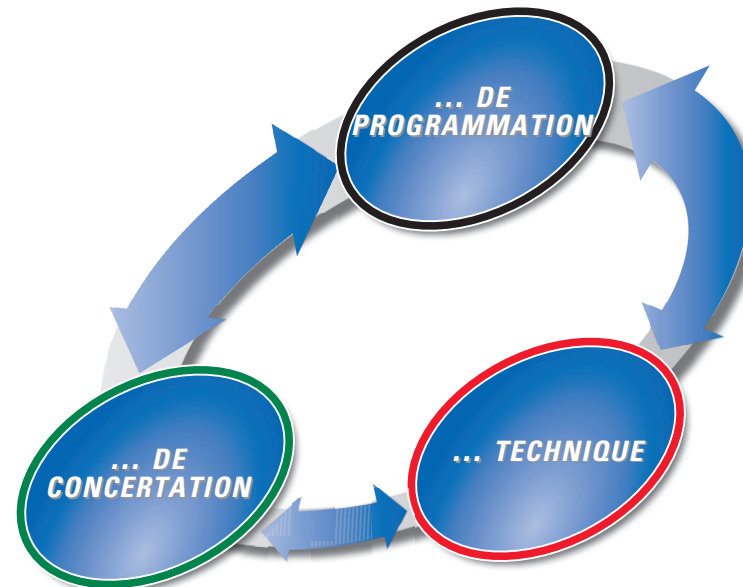


LE PLAN DE MOBILITE

= mise en action, simultanée et concertée, de quatre entités
 = responsabilisation de ces différents partenaires, notamment les pouvoirs publics (Autorités Organisatrices de Transport, Collectivités, ...) dont le rôle est essentiel

UNE DÉMARCHÉ ...

- Choix de l'entreprise et désignation en interne d'un porteur de projet
- Identification des mesures de mise en œuvre et programmation dans le temps et dans l'espace



- Une multitude d'acteurs (salariés, employeurs, commune, élus, transporteurs, acteurs locaux, riverains, ...)
- Un message : "une démarche consensuelle, des mesures adaptées aux réalités du terrain, des bénéfices pour chacun"

- Analyse de la situation et identification des ENJEUX
- Définition d'un CONCEPT multimodal de déplacements
- Identification des MESURES pertinentes à mettre en œuvre et EVALUATION de leurs effets
- Mise en œuvre et SUIVI

LES ENJEUX ...

Pour la collectivité

- ➔ L'accessibilité à "préserver"
- ➔ Le partage de l'espace public (en milieu urbain)
- ➔ La valorisation des investissements consentis en faveur des transports collectifs
- ➔ La maîtrise des investissements routiers (en milieu périurbain)

Pour l'entreprise

- ➔ La consommation de l'espace et les difficultés à "s'agrandir"
- ➔ Les coûts dus aux accidents de trajet
- ➔ Des salariés "non détendus" (arrivée à l'heure ! - tensions liées à la conduite - risque d'accident ...)
- ➔ L'image, la participation à des initiatives citoyennes, ...

Pour le salarié

- ➔ La réduction du coût, voire du temps de son déplacement
- ➔ La diminution des risques et des "angoisses"